

SÉANCE DU 04 AVRIL 2023

AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET ANNEXE EAU		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 26 Absents : 0 Procurations : 7	Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 6	<u>6-6A</u>

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 29 mars 2023

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Maryline DOUSSAT-VITAL - Xavier FAURE - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Françoise PANCALDI - Michel RAULET - Martine-GUILLAUME - Sandrine AUDIBERT - Henri UNINSKI - Patrice SANGARNE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Véronique PORTET - Gérard BORDIER - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Daniel MEMAIN - Michèle GOULIER - Xavier MALBREIL.

Procurations : Jean-Christophe CID à Xavier FAURE - Audrey ABADIE à Maryline DOUSSAT-VITAL - Carine MENDEZ à Pauline QUINTANILHA - Alain DAL PONTE à Cécile POUCHELON - André TRIGANO à Anne LEBEAU - Gérard LEGRAND à Françoise LAGREU CORBALAN - Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles R.2311-11 et 2311-12

Vu les instructions comptables M4, M14 et M49 prévoyant l'affectation du résultat,

Vu le compte administratif 2022 des budgets annexes de la commune de Pamiers,

Il est proposé au conseil d'affecter le résultat du compte administratif du budget annexe EAU comme suit :



BUDGET EAU

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Recettes de l'exercice	378 008,26 €	Recettes de l'exercice	61 391,00 €
Dépenses de l'exercice	125 034,29 €	Dépenses de l'exercice	68 212,35 €
Résultat de l'exercice 2022 (A)	252 973,97 €	Résultat de l'exercice 2022 (A')	-6 821,35 €
Résultat reportés (B)	739 046,69 €	Résultat reportés (B')	264 115,08 €
Résultat à affecter (C=A+B)	992 020,66 €	Solde d'exécution d'investissement cumulé R001 (=A'+B')	257 293,73 €
AFFECTATION			
Compte R002	992 020,66 €		

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Décide d'affecter le résultat du compte administratif 2022 du budget annexe EAU comme suit :

Report au R001 (investissement) : 257 293,73 €

Report au R002 (fonctionnement) : 992 020,66 €

Article 2 : Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait en l'hôtel de ville, le six avril deux mille vingt-trois

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 06 avril 2023

Le Maire,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué
Maire ROCHET



La secrétaire de séance,
Pauline QUINTANILHA

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Pauline Quintanilha.

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le **19 AVR. 2023**
ou après notification le